

Troisième publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:  
Fondation de prévoyance en faveur du personnel  
horaire de Coop Genève, en liquidation, Genève
2. Décision de dissolution par: Autorité de surveillance des  
fondations, Genève
3. Date de la décision: 17.08.2005
4. Echéance de préavis des créances: 14.07.2006
5. Adresse pour la déclaration des créances:  
Dominique Follonier, Hewitt Associates SA, avenue  
Edouard-Dubois 20, 2000 Neuchâtel
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers  
de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Décision de dissolution par: Autorité de sur-  
veillance des fondations et des institutions de prévoyance de  
la République et Canton de Genève. Un plan de répartition  
sera adopté par la Fondation, plan dont le contenu sera  
communiqué personnellement aux ayants droit.

PRASA Hewitt SA  
2000 Neuchâtel

(03438150)